

AAIC IMMO

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2024

La société AAIC IMMO, SARL au capital de 2 500 €, dont le siège social est sis 37 rue d'Amsterdam 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 518 895 297, s'est réunie en Assemblée Générale Extraordinaire le 15 décembre 2024, à 14h00, au siège social. L'assemblée, dûment convoquée par le gérant, est présidée par M. Patrice NELTNER en sa qualité d'associé gérant. Sont présents les associés suivants : **M. Patrice NELTNER**, associé gérant, possédant 50 % des parts sociales et **Mme Laurence GIGNOUX**, épouse NELTNER, associée, possédant 50 % des parts sociales.

L'assemblée peut valablement délibérer, 100 % des parts sociales étant représentées.

L'ordre du jour est le suivant : Prolongation de la durée de la société de 15 ans.

L'assemblée décide des résolutions suivantes :

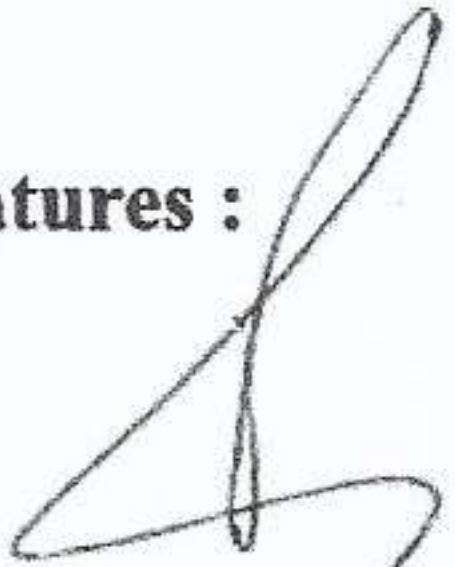
Prolongation de la durée de la société de 15 ans :

L'assemblée décide que la durée de la société est augmentée de 15 ans à compter du 30 décembre 2024, soit jusqu'au 30 décembre 2039. En conséquence les statuts seront mis à jour et les formalités seront effectuées auprès du greffe.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. Le présent procès-verbal est dressé, lu et approuvé par les associés présents.

Fait à Paris, le 15 décembre 2024.

Signatures :



Patrice NELTNER,



Laurence GIGNOUX,

AAIC IMMO
37 rue D'Amsterdam 75008 Paris
sarl au capital de 2.5 keuros RCS Paris 518 895 297 00019 APE 5819Z
num TVA intra : FR27518895297